

# R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 14/02/2025

Date d'affichage : 24/02/2025

MA-DEL-2025-003

L'an deux mil vingt cinq, le vingt et un février, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de **BENEVENT-L'ABBAYE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. André MAVIGNER**.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Jacky ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT.

Procurations :

Secrétaire : Mme Laure LIAIGRE.

### **OBJET : Pôle santé : Avenants**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le chantier du pôle santé est en cours d'achèvement et des ajustements de fin de chantier nécessitent plusieurs avenants.

- Maîtrise d'oeuvre : changement d'adresse et de numéro Siret de l'agence DPA

- Lot 9 et 11 : ENTREPRISE VILLEMONTTEIL SAS

Par jugement du 3 janvier 2025, le tribunal des cativités économiques de Limoges a arrêté la cession de la SAS ENTREPRISE VILLEMONTTEIL au profit de la SAS VILLEMONTTEIL

AQUITAINE.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- valide les avenants ci-dessus
- autorise Mr le Maire à signer tout document relatif à cette décision

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de la CREUSE et publication par voie  
d'affichage le 24/02/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. André MAVIGNER



Accusé de réception en préfecture  
023-212302103-20250221-MA-DEL-2025-003-DE  
Date de télétransmission : 25/02/2025  
Date de réception préfecture : 25/02/2025